

demeurer à l'armée de Condé ; une petite fraction suivit le comte de Bussy et le vicomte son frère (43). »

Il forma un nouveau corps franc, employé comme troupe du contingent militaire de l'Empire, pour le compte des évêques de Hildesheim et de Paderborn, avec lequel il prit une part brillante et décisive aux combats de Teiningen et Neumark (23 août 1796), ainsi qu'au siège et à la prise de Coni (44). Le 10 juillet 1796, Antoine de Bussy avait reçu la croix de chevalier de Saint-Louis, le 24 août 1797 le brevet de maréchal de camp. En même temps, Louis XVIII lui adresse une lettre de félicitations, datée de Blankenburg, de ce même jour et dont voici les termes :

« Je rends avec plaisir justice au zèle dont M. de Bussy a donné des preuves si distinguées en France. La conduite qu'il a tenue depuis qu'il est sorti du royaume est suffisamment attestée par les généraux aux ordres desquels il a servi et je ne pourrais rien ajouter à leur témoignage.

« Signé : Louis. »

En 1798, l'empereur François II donna à M. de Bussy dans les termes les plus flatteurs, l'autorisation de former avec son corps franc, joint aux hussards de Rohan, à la légion de Bourbon et aux hussards de Corneville, tous autres corps francs, un régiment de chasseurs à cheval. Le 29 avril 1798, il fut nommé chef de ce régiment J. et R., dit Chasseurs à cheval de Bussy.

Ce régiment se distingua particulièrement dans l'année 1799 ; le 12 juin, près de San-Giovanni, non loin de

---

(43) Théodore Muret. *Histoire de l'armée de Condé*.

(44) Registres de l'Ordre de J. et R. de Marie-Thérèse.